



Déployer une politique de prévention du harcèlement à l'échelle d'une collectivité ou d'une académie

Gouvernance, budget, méthodologie de déploiement multi-établissements et pilotage territorial — le guide stratégique pour les collectivités, académies et réseaux d'établissements.

Pour un milieu scolaire sûr et épanoui !

À propos de ce livre blanc

Une classe sur dix compte, statistiquement, au moins un élève confronté au harcèlement au cours de sa scolarité. Multiplié par les dizaines — parfois les centaines — d'écoles, de collèges et de lycées que gère une collectivité ou une académie, ce chiffre change de nature : il ne décrit plus une situation isolée, mais un enjeu de politique publique à part entière.

Ce livre blanc a été conçu par Netéthic, plateforme de détection, de prévention et d'accompagnement face au harcèlement scolaire, pour répondre aux questions que se posent les décideurs territoriaux — élus, directions de l'éducation, DSI, référents académiques — lorsqu'ils engagent une politique de prévention à l'échelle d'un territoire plutôt que d'un seul établissement. Il aborde la gouvernance du projet, son financement, sa méthodologie de déploiement et son pilotage dans la durée.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les éléments juridiques et budgétaires présentés reflètent le cadre général en vigueur à la date de publication et sont fournis à titre informatif. Les seuils de la commande publique, les dispositifs de subvention et les modalités de financement évoluant régulièrement, il est recommandé de vérifier les références citées auprès de sources officielles et de consulter les services compétents (juridique, marchés publics, DPO) pour toute mise en œuvre. Ce document ne constitue ni un avis juridique ni un avis budgétaire.

Notre conviction reste la même à toutes les échelles : la technologie n'a de sens que si elle sert les adultes qui protègent les enfants — elle ne les remplace jamais. Bonne lecture.

L'équipe Netéthic

Ce que vous allez trouver dans ce guide

01 Pourquoi la prévention devient un enjeu territorial	5
Ampleur du phénomène à l'échelle d'un territoire, responsabilités partagées, coût de l'absence de vision consolidée	
02 Gouvernance, budget et achat public	9
Porteur de projet, leviers de financement, cadre contractuel, RGPD dès le cadrage	
03 Déployer à l'échelle : méthodologie et architecture	13
Pilote puis généralisation, architecture multi-établissements, gouvernance de la donnée, formation des référents	
04 Mesurer et piloter à l'échelle territoriale	18
Tableau de bord consolidé, comparaison sans stigmatisation, reporting aux instances	
05 Retour d'expérience et prochaines étapes	22
Exemple de trajectoire, checklist de lancement, apport de Netéthic	
— Sources et références	26

01

CONTEXTE

Pourquoi la prévention devient un enjeu territorial

Ampleur du phénomène à l'échelle d'un territoire, cadre légal élargi et responsabilité des collectivités.

CHAPITRE 01

Pourquoi la prévention devient un enjeu territorial

Une collectivité ou une académie ne gère pas un établissement : elle en gère des dizaines, parfois des centaines, avec des tailles, des publics et des pratiques très différents. Ce changement d'échelle transforme la nature même du sujet — d'une question de terrain gérée établissement par établissement, il devient une question de politique publique, avec ses propres enjeux de cohérence, de financement et de pilotage.

1 sur 10

élèves déclarent avoir subi une forme de harcèlement au cours de leur scolarité (chiffre national)

Ex. 200

établissements dans une académie type — autant de pratiques de signalement potentiellement hétérogènes sans cadre commun

Semaines

délai moyen constaté entre les premiers signaux et une prise en charge effective, en l'absence d'outil consolidé

0

vision consolidée pour la majorité des collectivités qui pilotent aujourd'hui établissement par établissement

Chiffre national issu d'enquêtes publiques ; autres valeurs indicatives, à objectiver selon le territoire concerné.

1

Le harcèlement scolaire ne s'arrête pas aux portes d'un seul établissement

Un élève qui change d'école, de collège ou de lycée au sein d'un même territoire peut être confronté à la même dynamique de harcèlement, parfois avec les mêmes camarades, sans que l'information circule d'un établissement à l'autre. Une approche établissement par établissement perd cette continuité, précisément au moment où elle serait la plus utile.

2

Le cadre légal responsabilise aussi les collectivités

REPÈRE COLLECTIVITÉ

La responsabilité pédagogique du harcèlement scolaire relève de l'État (Éducation nationale), mais les collectivités portent des compétences qui les rendent parties prenantes : les communes pour les écoles, les départements pour les collèges, les régions pour les lycées, notamment sur la sécurité des locaux, le numérique éducatif et le temps périscolaire. Elles sont de plus en plus sollicitées, via des conventions locales ou des appels à projets académiques, pour cofinancer des dispositifs de prévention structurés.

3

Le cyberharcèlement ne connaît pas les limites d'un établissement

Une part croissante du harcèlement se joue en dehors des heures et des murs de la classe — sur le trajet scolaire, dans les transports, au centre de loisirs, à domicile. Ces temps et ces lieux relèvent souvent directement ou indirectement de la compétence des collectivités, ce qui justifie une approche coordonnée plutôt que cantonnée à chaque établissement.

4 L'absence de vision consolidée a un coût direct

Sans reporting centralisé, une collectivité ou une académie ne peut ni comparer les établissements entre eux, ni prioriser ses moyens humains et financiers vers les zones les plus concernées, ni démontrer objectivement l'impact des actions engagées auprès de ses instances élues.

LE REGARD NETÉTHIC

Les collectivités et académies accompagnées par Netéthic disposent d'un tableau de bord consolidé sur l'ensemble de leur périmètre, avec une vue par établissement pour les équipes de terrain et une vue agrégée pour le pilotage territorial — sans jamais mélanger les deux niveaux d'accès.

02

CADRAGE

Gouvernance, budget et achat public

Qui pilote le projet, comment le financer, et par quel dispositif contractuel.

CHAPITRE 02

Gouvernance, budget et achat public

Avant tout choix d'outil, un projet de prévention à l'échelle territoriale doit être cadré comme n'importe quel projet public structurant : un porteur clairement identifié, un financement sécurisé, et un cadre contractuel adapté au montant et à la durée de l'engagement.

1 Identifier le bon porteur de projet

Selon l'organisation du territoire, le projet peut être porté par la direction de l'éducation ou de la jeunesse de la collectivité, par la DSI pour son volet numérique, ou côté académie par le rectorat en lien avec les référents PHARe. Dans tous les cas, un comité de pilotage associant collectivité et Éducation nationale est recommandé, chacun ayant une part de responsabilité et de financement possible.

2 Mobiliser les leviers de financement disponibles

Le budget propre de la collectivité n'est généralement pas la seule source mobilisable : subventions et appels à projets académiques dédiés à la prévention du harcèlement, crédits de la politique de la ville, enveloppes numériques éducatives, ou encore mécénat et partenariats avec des acteurs locaux peuvent être combinés pour réduire le reste à charge.

Budget propre de la collectivité Ligne budgétaire dédiée à la prévention ou à la sécurité scolaire, votée en conseil.	Subventions et appels à projets Dispositifs académiques ou ministériels de soutien à la prévention du harcèlement scolaire.
Groupement de commandes Plusieurs collectivités mutualisent leurs besoins pour obtenir de meilleures conditions.	Mécénat et partenariats locaux Fondations, entreprises ou associations locales sensibles à la cause éducative.

3 Choisir le bon cadre contractuel

Le choix de la procédure d'achat dépend du montant estimé et de la durée de l'engagement, dans le respect du Code de la commande publique et de ses seuils en vigueur, régulièrement réévalués. Pour les projets portant sur plusieurs établissements ou plusieurs collectivités d'un même bassin, un groupement de commandes permet de mutualiser la procédure et souvent d'obtenir de meilleures conditions tarifaires qu'un achat isolé.

4 Anticiper le RGPD dès la phase de cadrage

Un outil traitant des données relatives à des mineurs sur un périmètre de plusieurs établissements appelle une vigilance renforcée : désignation d'un référent RGPD ou implication du DPO de la collectivité/académie, analyse d'impact relative à la protection des

données (AIPD) si le traitement est à grande échelle, et clauses contractuelles types avec l'éditeur retenu précisant les responsabilités de chacun.

LE REGARD NETÉTHIC

Netéthic accompagne les collectivités et académies dans le montage de leur dossier — rédaction du cahier des charges fonctionnel, réponse aux appels d'offres, documentation de conformité RGPD — pour fluidifier une phase de cadrage souvent perçue comme le principal frein au lancement.

03

DÉPLOIEMENT

Déployer à l'échelle : méthodologie et architecture

Du pilote à la généralisation, en maîtrisant la donnée sur un périmètre multi-établissements.

CHAPITRE 03

Déployer à l'échelle : méthodologie et architecture

Un déploiement multi-établissements réussi ne consiste pas à activer un outil partout en même temps. Il suit une méthodologie progressive, appuyée sur une architecture pensée dès le départ pour un périmètre large.

1 Commencer par un pilote sur un périmètre restreint

Un groupe de 3 à 5 établissements représentatifs de la diversité du territoire (taille, niveau, zone géographique) permet de mesurer concrètement l'apport de la démarche avant toute généralisation. Une période d'essai de l'ordre de deux mois est généralement suffisante pour objectiver les premiers résultats et ajuster le protocole avant l'extension.

2 Prévoir une architecture multi-établissements dès la conception

Chaque établissement doit disposer de son propre périmètre de données, visible uniquement par ses équipes ; la collectivité ou l'académie dispose, elle, d'une vue consolidée réservée aux référents territoriaux habilités. Lorsque c'est possible, l'authentification s'appuie sur les annuaires académiques existants (ENT, GAR) plutôt que sur des comptes créés en doublon, pour simplifier l'adoption par les équipes.

3 Cadrer la gouvernance de la donnée à l'échelle territoriale

REPÈRE RGPD

Qui peut voir quoi — établissement, collectivité, académie — doit être défini avant le déploiement, tout comme la durée de conservation des données et les modalités d'information des familles. À cette échelle, une information unique et cohérente portée par la collectivité ou l'académie est préférable à une communication répétée et potentiellement divergente établissement par établissement.

4 Former les référents avant la généralisation

Le programme PHARe prévoit déjà un référent harcèlement par établissement ; un déploiement territorial y ajoute un référent côté collectivité ou académie, chargé de la cohérence d'ensemble. Une formation mutualisée, organisée par vagues d'établissements, permet d'homogénéiser les pratiques de signalement et de traitement avant que l'outil ne soit généralisé.

LE REGARD NETÉTHIC

L'architecture de Netéthic sépare nativement les périmètres établissement, collectivité et académie, et s'intègre aux annuaires académiques existants — un point de vigilance

technique à vérifier systématiquement lors du choix d'une solution destinée à un déploiement multi-établissements.

04

PILOTAGE

Mesurer et piloter à l'échelle territoriale

Reporting consolidé, indicateurs comparables et aide à la décision pour les équipes territoriales.

CHAPITRE 04

Mesurer et piloter à l'échelle territoriale

Un déploiement territorial ne se juge pas établissement par établissement, mais à l'aune d'indicateurs consolidés qui permettent d'orienter les moyens là où ils sont le plus utiles — sans jamais transformer le pilotage en palmarès punitif.

1 Construire un tableau de bord consolidé

Une vue d'ensemble par établissement, par secteur géographique et par type de signalement, suivie dans le temps, permet de objectiver l'ampleur réelle du phénomène sur le territoire — bien au-delà de ce que peuvent remonter des remontées ponctuelles et non structurées.

2 Comparer sans stigmatiser

L'objectif d'un tableau de bord territorial est d'identifier les établissements nécessitant un accompagnement renforcé, pas de dresser un classement à charge. Les comparaisons doivent être contextualisées — taille de l'établissement, profil socio-éducatif, ancienneté du dispositif — pour rester un outil d'aide à la décision et non une source de tension avec les équipes de terrain.

Délai moyen de traitement Par établissement et à l'échelle du territoire, pour objectiver les écarts.	Taux de signalements résolus Part des situations effectivement suivies jusqu'à leur résolution.
Répartition par type Verbal, social, cyberharcèlement... pour orienter les actions de prévention.	Couverture des référents formés Part des établissements disposant d'un référent formé et actif.

3 Rendre compte aux instances

Un reporting périodique — trimestriel ou semestriel selon les territoires — alimente les rapports d'activité présentés aux élus (conseil municipal, départemental ou régional) ou aux autorités académiques, et objective la politique éducative locale au-delà des retours qualitatifs du terrain.

4 Réinjecter les enseignements dans la politique de prévention

Les données consolidées permettent d'ajuster concrètement les moyens déployés — formation renforcée dans certains secteurs, médiation, ressources humaines dédiées — en fonction des zones et des établissements les plus concernés, plutôt que de répartir les moyens de façon uniforme.

LE REGARD NETÉTHIC

Les rapports générés par NetéthiC sont conçus pour être directement présentables en instance — comité de pilotage, conseil municipal ou départemental, comité académique — sans retraitement manuel des données.

05

PASSAGE À L'ACTION

Retour d'expérience et prochaines étapes

Ce que montre un déploiement réel, et la checklist pour lancer le vôtre.

CHAPITRE 05

Retour d'expérience et prochaines étapes

Au-delà de la méthode, voici à quoi peut ressembler concrètement la trajectoire d'un déploiement territorial, et la checklist pour lancer le vôtre.

1 Un exemple de trajectoire de déploiement

À titre d'illustration, une trajectoire type s'étale généralement sur douze mois : un audit initial et le cadrage du projet sur les deux premiers mois, un pilote sur 3 à 5 établissements pendant deux à trois mois, une généralisation progressive par vagues d'établissements sur les six mois suivants, puis un premier bilan consolidé présenté aux instances en fin de première année.

2 La checklist de lancement

1. Un comité de pilotage est désigné, associant collectivité et Éducation nationale.
2. Le financement est sécurisé et le cadre contractuel choisi (marché, groupement de commandes...).
3. Le DPO ou référent RGPD est informé et associé dès le cadrage.
4. Les établissements pilotes sont identifiés, représentatifs du territoire.
5. Les référents établissement et le référent territorial sont désignés et formés.
6. Le calendrier de généralisation par vagues est validé.
7. Les indicateurs de suivi et la fréquence de reporting aux instances sont définis.

3 Ce qu'apporte Netéthic à un déploiement territorial

Netéthic complète l'action des équipes éducatives sans s'y substituer : détection en temps réel des signaux de harcèlement, centralisation et traçabilité des signalements sur l'ensemble du périmètre, études et rapports consolidés pour objectiver le phénomène à l'échelle du territoire, et accompagnement du montage de dossier (cahier des charges, réponse aux appels d'offres, conformité RGPD) pour les équipes qui portent le projet.

La démarche démarre généralement par un audit ou une démonstration gratuite permettant d'évaluer les besoins spécifiques du territoire, suivie d'un déploiement progressif — pilote, puis généralisation par vagues — avec une période d'essai permettant de mesurer concrètement l'apport de la plateforme avant tout engagement à grande échelle.

CONCLUSION

D'une politique fragmentée à une politique territoriale cohérente

Le harcèlement scolaire n'est ni une fatalité, ni une simple affaire d'établissement isolé. C'est un phénomène documenté, qui touche l'ensemble d'un territoire de façon souvent invisible tant qu'aucune vision consolidée n'existe pour le mesurer.

Les collectivités et les académies qui structurent une politique de prévention à leur échelle ne se substituent pas aux équipes éducatives : elles leur donnent un cadre commun — gouvernance claire, financement sécurisé, méthodologie de déploiement progressive et pilotage objectivé — pour agir plus vite et plus efficacement, établissement après établissement.

C'est cette bascule, d'une logique de gestion fragmentée à une politique territoriale cohérente, que Netéthic accompagne au quotidien, aux côtés des équipes qui portent ces projets.

Sources et références

AVERTISSEMENT

Ce document a été réalisé à partir de sources publiques et de la connaissance générale du cadre légal, budgétaire et contractuel applicable aux collectivités et académies en matière de prévention du harcèlement scolaire, à jour à la date de publication indiquée en couverture. Les références citées sont fournies à titre informatif : elles doivent être vérifiées auprès des services compétents (juridique, marchés publics, DPO) avant toute mise en œuvre. Ce document ne constitue ni un avis juridique, ni un avis budgétaire.

Textes de loi — France

- Loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire
- Code pénal, articles 222-33-2-2 et 222-33-2-3
- Code de l'éducation, articles L.511-3-1 et R.511-12 à R.511-13
- Code de la commande publique — seuils et procédures applicables aux marchés publics
- Règlement général sur la protection des données (RGPD, règlement UE 2016/679)

Dispositifs et ressources officielles

- Programme pHARe — ministère de l'Éducation nationale
- Numéro national 3018 — association e-Enfance / Génération Numérique
- nonauharcèlement.education.gouv.fr

Données et études

- Enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation — ministère de l'Éducation nationale
- Données communiquées par Netéthic sur les établissements et territoires accompagnés



PASSEZ À L'ACTION

Votre territoire mérite une politique de prévention à la hauteur de ses établissements.

Demandez un audit territorial gratuit et découvrez comment structurer un déploiement multi-établissements avec Netéthic, en cohérence avec le programme pHARe.

[Demander un audit territorial gratuit →](#)

Netéthic

11 Avenue du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois
+33 1 42 83 97 70 · contact@netethic.fr